

LE RÂTEAU BAVOIR

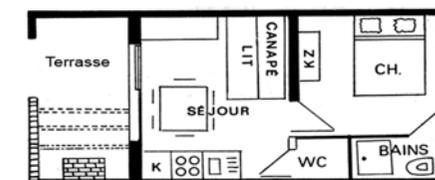
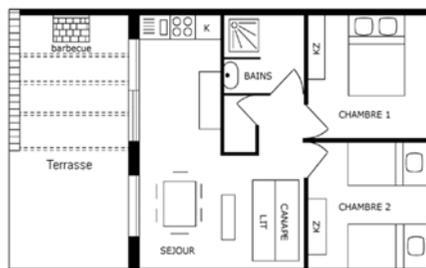
Saison 2024

Dans un jardin méditerranéen, ombragé et fleuri de 5000 m², la résidence « Le Râteau Bavoir » se compose de 9 pavillons T3 (2 à 6 personnes maximum) et d'1 T2 (2 pers max), tous climatisés, en rez de jardin avec terrasse privative et barbecue. Cachée dans une oasis de verdure, cette petite résidence familiale avec piscine possède un parking privé et est idéalement située, à moins de 10 minutes à pied du centre ville et du port de plaisance, à 200 mètres de la plage de sable fin et à proximité immédiate de tous commerces. La famille Cardi, propriétaire des lieux, se tient à votre disposition pour rendre votre séjour le plus agréable possible.

MINI GOLF:

Dans un jardin ombragé, parcours 18 trous ouvert de 10H à 12H et de 16H00 à 20H00 du 30 Mars au 2 Novembre et jusqu'à 23H00 du 29 Juin au 31 Août
Tarif : **6 € par personne**

T3 : 42 m²
6 pers maxi



T2: 24 m²
personnes maxi

CONDITIONS DE LOCATION

RESERVATION

30% du montant du séjour seront demandés à la réservation, le solde étant réglé à la remise des clés. La réservation ne sera définitive qu'après l'envoi du contrat de location par le propriétaire. Le nombre de personnes séjournant dans le pavillon ne pourra excéder celui défini lors de la réservation sous peine de résiliation du contrat de location.

MODE DE REGLEMENT

Chèques bancaires, virement, paypal ou espèces. **Pas de cartes bancaires**

ARRIVEE - DEPART

Les séjours s'effectuent du dimanche au dimanche

Arrivée : 15 h - Départ : 10 h

Un départ anticipé ou une arrivée tardive, ne donneront lieu à aucune remise ou remboursement

RESPONSABILITE

La responsabilité du Râteau Bavoir ne saurait être engagée en cas de perte, vol ou dégradation d'effets personnels dans la résidence (appartements, parking et parties communes), du fait de circonstances de force majeure, du fait de tiers, du fait de conditions climatiques défavorables ou d'événements locaux indépendant de sa volonté et entraînant la suppression de certains services.

INVENTAIRE

Un chèque de caution de 150 € vous sera demandé à votre arrivée et restitué en fin de séjour après état des lieux

Le locataire devra signaler les inventaires incomplets et formuler ses remarques quand à l'état des lieux dans la journée qui suivra la prise de possession du pavillon. Passé ce délai, sa responsabilité sera engagée.

MENAGE

Durant votre séjour, l'entretien de votre logement est assuré par vos soins. L'appartement doit être restitué dans l'état dans lequel il a été trouvé (vaisselle propre et rangée, lits faits, sanitaires, coin cuisine et sols propres, poubelles vidées). Forfait ménage optionnel : 70 €.

ANNULATION

Plus de 30 jours avant le début de votre séjour, votre acompte sera remboursé moins 30€ de frais de dossier.

Moins de 30 jours avant le début de votre séjour, votre acompte ne sera pas remboursé.